



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la HAINE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thuin
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Non-Bortnage-Centre
- Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPANT LE PASH DE LA HAINE

Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN Elio DI RUPO

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équip. communautaire

aménagement collectif

loisir

activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)

habitat ou équip. communautaire

aménagement collectif

loisir

activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)

habitat ou équip. communautaire

aménagement collectif

loisir

activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb)

habitat ou équip. communautaire

aménagement collectif

loisir

activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)

habitat ou équip. communautaire

aménagement collectif

loisir

activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

- Diagnostic - A réviser
- Fonds ou égouts transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration

Station publique

existante

adjugé ou en construction

à réaliser

Station à statut particulier

privée

à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Démargement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 1/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)

Navigable

1^{er} catégorie

2^{ème} catégorie

3^{ème} catégorie

non classé

Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/02/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Nature 2000

Limite naturelle :

- Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTALP

Plan de secteur (Mise à jour : 28/1/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la S.P.G.E.

L'utilisation de nouvelles formes de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/01/2005)

40/1 Limite de planche IGN (1:10.000)

Remarque : ce document peut présenter des fonds de plan déclassés à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03204

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGTALP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE

